

## Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,  
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

Madame Pascale BRANDT-POMARES, est nommée Vice-présidente déléguée CIPE à compter du 14 janvier 2020. Elle est rattachée au Vice-Président Formation.

#### **Article 2 :**

Cette mission est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.

#### **Article 3 :**

Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 14 janvier 2020,

  


**Eric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université